

VILLE de

Houffalize



Rue de Schaerbeek 1, B-6660 Houffalize
Tél. 061 280 040 - Fax 061 280 041
www.houffalize.be

INFORMATION – aux propriétaires de bois privés.

La forêt résineuse est actuellement la proie du scolyte typographe, qui, en raison des conditions favorables (arbres affaiblis lors des tempêtes de janvier, conditions météo chaudes et sèches) s'est rapidement répandu dans nos massifs forestiers.

Nous vous rappelons l'application de l'article 62 Arrêté royal du 19.11.1987 relatif à la lutte contre les organismes nuisibles aux végétaux et aux produits végétaux qui stipule que « le responsable d'arbres résineux est tenu d'abattre et d'écorcer avant le 1^{er} mai de chaque année ceux qui seraient envahis par les scolytes typographes ».

PAR LE COLLEGE :

Le Directeur Général,
J-Y.BROUET



Le Bourgmestre,
M.CAPRASSE